



Le 10 janvier 2012

Dans le contexte électoral de l'année 2012, les représentants de l'intersyndicale CGT Forêt/ SNAF Unsa /SNUPFEN Solidaires au Comité Territorial ONF de la DT Sud Ouest demandent ce jour au Directeur Territorial de prendre les engagements suivants :

- **Un gel des suppressions de poste et toute réorganisation au sein de la DT Sud Ouest jusqu'au 30 juin 2012. Cela se traduira par la mise en appel de l'ensemble des postes vacants à savoir 38 postes .**
  
- **Dans la même période à savoir de janvier à juin 2012 le Comité Technique Territorial et le CHSCT examineront en priorité les sujets suivants :**
  - 1- **Organisation GRH :** Mise à jour périodique des organigrammes fonctionnels et de services, Eclaircissement du statut de l'intérim, Facilitation des droits syndicaux et prise en compte dans l'organisation, Affichage de la PSR dans tous les services.
  
  - 2- **Déclinaison de l'accord national de mai 2011** Entre autres : l'organisation du bois façonné, la non spécialisation de la surveillance et l'adaptation du fonctionnement de l'Agence Travaux
  
  - 3- **Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail :** Respect des textes en vigueur et confortement de l'attachement de la direction à « la qualité du travail réalisé »
  
  - 4- **Mise en place des commissions habitats en DT et Agences territoriales**

**Par sa signature le directeur territorial ONF de la DT Sud Ouest répond favorablement à cette demande.**

**Le Directeur Territorial**

**Les représentants au Comité Territorial  
de l'intersyndicale**